

## *SEANCE du 15 MARS 2010*

### **COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 1<sup>er</sup> Mars 2010**

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 1<sup>er</sup> Mars 2010, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu. Monsieur le Maire demande au Conseil d'ajouter à l'ordre du jour la déclaration d'intention d'aliéner concernant la parcelle D 1030. Le Conseil accepte à l'unanimité

#### **Déclaration d'Intention d'Aliéner Parcelle cadastrée D 1030**

Le Conseil Municipal décide de lever son droit de préemption sur la parcelle D1030, Rue de la Vendée.

#### **Marché de viabilisation du Lotissement Les Erables 2<sup>ème</sup> tranche**

Le Conseil décide d'attribuer le marché de viabilisation du Lotissement Les Erables 2<sup>ème</sup> tranche à l'entreprise MIGNE/SOFULTRAP, 25, Rue du Stade 85600 La Boissière de Montaigu, pour un montant H.T. de 79 141.43 €, soit 94 653.15 € TTC, offre la mieux disante. Les membres présents autorisent le Maire à signer toutes pièces concernant cette affaire.

#### **Prix de vente du terrain Les Erables 2<sup>ème</sup> tranche**

Le Conseil décide de maintenir le prix de vente du terrain du Lotissement Les Erables 2<sup>ème</sup> tranche à 35.00 € H.T., la TVA en plus à la charge de l'acquéreur.

**C**

#### **Convention SYDEV- Effacement d'une Ligne HTAA Les Erables 2<sup>ème</sup> tranche**

Le Conseil accepte la participation de la commune pour un montant de 10 000 €, concernant l'effacement du réseau électrique sur la 2<sup>ème</sup> tranche du Lotissement Les Erables.

#### **Vote des taux d'imposition de l'année 2010**

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 6% les taux d'imposition, après un vote à bulletin secret ( 9 voix pour 6% et 6 voix pour 5%).

Taux 2010 : Taxe d'habitation : 19.13

Taxe foncière bâti : 21.75

Taxe foncière non bâti : 50.85

#### **Vote des subventions**

Le Conseil décide d'attribuer une subvention de 500 € au budget du CCAS et :

Comité des Fêtes-Feu d'artifice 400.00

Génétique Action Téléthon 100.00

Assistants Maternelles 200.00

Centre Périscolaire 26000.00

Portage du bulletin 360.00

Soit un total de 27060.00

#### **INFOS DIVERSES**

- Monsieur le Maire informe le Conseil du suivi des travaux Rue de la Vendée

- Travaux au Périscolaire : la réflexion se poursuit

- Création d'une Unité de Vie : la réflexion se poursuit

- Prochaine réunion du CCAS le Jeudi 25 Mars à 18H30

\* \* \* \* \*

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21 H 20

\* \* \* \* \*

*Prochaine réunion du Conseil Municipal : Lundi 29 Mars à 19H00*